



Tél.: (819) 326-5624
Fax.: (819) 326-7065

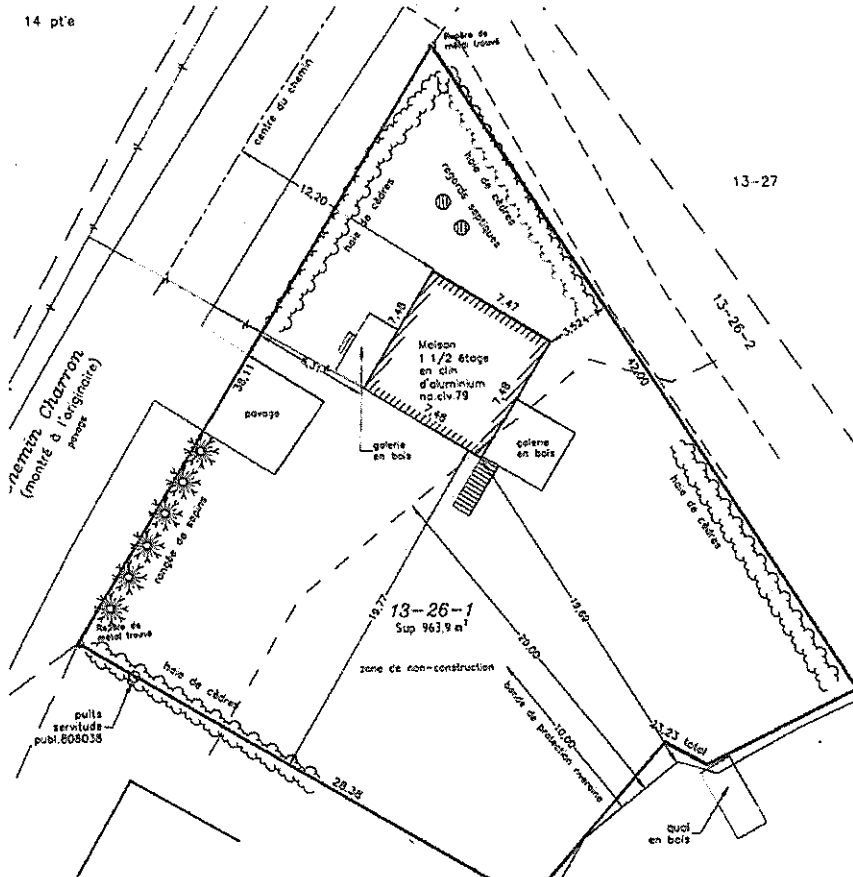
Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

79 ch. Charron

Il y aura séance régulière du conseil le 8 juin 2012 à 19 h au 349, chemin de Val-des-Lacs, à Val-des-Lacs.




Nature de la demande et effet sur la propriété de André Lefebvre et Maryse Bouchard, 79 chemin Charron, matricule : 3915-25-4724.

Conformer l'implantation du bâtiment principal situé à 6.31 m en marge de recul avant alors que la marge de recul avant minimale prescrite est de 12m.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre avant que le conseil statue relativement à cette demande.

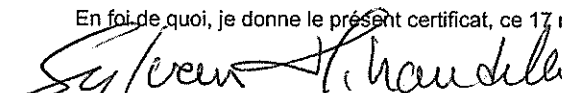
Donné à Val-des-Lacs, ce 17^{ième} jour du mois mai 2012.


Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 17 mai 2012 entre 8 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 17 mai 2012.


Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier